



interdiction de pénétrer sur mon terrain sans autorisation

Par **METSERS**, le **23/04/2012** à **11:09**

Bonjour,

J'ai un problème avec mon voisin. Ses poules viennent chez moi, elles pondent, elles couvent et les poussins arrivent. Je les nourris. J'attends qu'il me demande de les récupérer.

De plus, un ami m'en a donné une qui venait de pondre 11 oeufs et elle couvait. Cette nuit, il est passé au dessus du grillage et a repris ses poules mais aussi la mienne. C'est du vol non !!!!!

En fait, il suffisait de me demander l'autorisation de venir sur mon terrain. J'aurais pu lui préciser qu'une poule était à moi. Il n'y aurait eu aucun problème.

Vis-à-vis de la loi, quelle procédure puis-je envisager d'entamer ? Merci pour vos conseils.
Sincères salutations.